

COMMERCE CANADA-KENYA

Relations commerciales du Canada

Les relations commerciales du Canada sont régies par le GATT.

Le Canada consent au Kenya un traitement tarifaire préférentiel et se voit accorder en retour le traitement de la nation la plus favorisée.

Les ventes canadiennes au Kenya en 1978 se sont surtout composées de machines et de matériel de transport. En 1978, les ventes canadiennes ont été tout particulièrement importantes étant donné la vente d'appareils militaires et de matériel de communications.

Nos importations du Kenya se composent de produits agricoles (thé, café et noix de cajous).

Les sociétés canadiennes continuent de se montrer intéressées à vendre des connaissances techniques et de l'équipement au Kenya. En outre, plusieurs groupes commerciaux ont eu des entretiens concernant les possibilités de coentreprises au Kenya.

Sommaire de nos échanges avec le Kenya (en milliers de dollars canadiens)

	<u>1978</u>	<u>1977</u>	<u>1976</u>
Exportations	19 331	29 056	8 986
Importations	16 667	20 385	12 786